

**EXPOSE DES MOTIFS DU PROJET DE LOI PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DE LA
CONVENTION DE PRET CONCESSIONNEL SIGNEE
LE 29 SEPTEMBRE 2023, ENTRE LE BURKINA FASO
ET LA BANQUE EXPORT IMPORT DE CHINE
(EXIMBANK) POUR LE FINANCEMENT DU PROJET
DE CONSTRUCTION DE LA CENTRALE SOLAIRE DE
25MWc avec 5MW/20MWH DE STOCKAGE A DON SIN,
PROVINCE DE L'OUBRITENGA, REGION DU
PLATEAU CENTRAL**

INTRODUCTION

Le Burkina Faso connaît ces dernières années une hausse des activités économiques avec une croissance annuelle moyenne du Produit intérieur brut (PIB) de 5,5%. Cette situation a engendré une forte augmentation de la demande en électricité. La demande accroit sans cesse de l'ordre de 13% en moyenne par an depuis 2012. Le Burkina Faso est un pays enclavé avec un climat tropical de type soudano-sahélien. Le pays possède peu d'énergie potentielle hydroélectrique et de combustibles fossiles. Les sources d'alimentation électrique sont presque entièrement tributaires des importations (mazout, diesel et importation directement de l'électricité en provenance des pays voisins), et des paiements importants à l'étranger mettent une pression énorme sur les finances nationales et des réserves de change. Le taux d'électrification nationale est de 21% actuellement et seulement 3 % dans les zones rurales. La grave pénurie d'électricité a entravé le développement économique national et ne peut pas satisfaire aux besoins fondamentaux de la vie quotidienne populaire et de la production industrielle. Fort de la conviction que l'énergie électrique est au cœur de tout processus de développement économique et social, le gouvernement du Burkina Faso s'est engagé à consacrer beaucoup d'efforts et de ressources pour développer des réseaux et des centrales électriques afin d'améliorer le bien-être social. Heureusement, Burkina Faso est situé en bordure du Sahara, riche en ressources énergétiques solaires. La transformation de l'énergie solaire en force de développement est essentielle pour tout processus de développement économique et social du pays. Le Gouvernement du Burkina Faso espère bénéficier de l'utilisation de l'expertise pour renforcer la production d'électricité et la stabilité de son réseau électrique grâce aux ressources énergétiques solaires. Sur la base de la riche ressource énergétique solaire au Burkina Faso, le Ministère chargé de l'énergie du Burkina Faso espère construire une centrale photovoltaïque solaire de 25MWc avec stockage d'énergie dans la région autour de la capitale.

Le présent exposé de motifs est élaboré en vue de la ratification de l'accord de financement signé le 29 septembre 2023 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et la Banque export Import de Chine (EXIMBANK) pour le financement du projet de construction de la centrale solaire de 25MWc avec 5MW/20MWH de stockage à Donsin, dans la province d'Oubritenga, Région du Plateau Central.

1- OBJECTIFS, ZONE D'INTERVENTION ET BENEFICIAIRES DU PROJET

1.1- Objectif Global

L'objectif du projet est de permettre au pays d'augmenter sa production énergétique au niveau national, de sécuriser son approvisionnement énergétique, et promouvoir son indépendance énergétique.

A long terme, les projets solaires permettront au pays de participer au marché régional d'énergie par la vente de son surplus d'énergie.

1.2- Zone d'intervention du projet et bénéficiaires

Le projet sera réalisé dans la commune de Loumbila, province de l'Oubritenga, Région du Plateau Central et précisément sur le site de l'aéroport de Donsin. Au regard du raccordement de la centrale au réseau national interconnecté (RNI), le projet permettra d'augmenter la production nationale ainsi que le taux d'accès à l'énergie. Par ailleurs, le projet permettra de sécuriser l'aéroport de Donsin en termes d'approvisionnement en énergie. En termes d'apport énergétique, le projet permettra d'augmenter la production nationale de 45 Gigawattheure par an, soit une augmentation de 6% de la production actuelle

(Donnée 2020). Les principaux bénéficiaires sont alors la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL), l'Aéroport de Donsin, les ménages et les cadres formés.

2- DESCRIPTION TECHNIQUE DU PROJET

La construction de la Centrale est prévue démarrée en janvier 2024 pour un délai d'exécution de 15 mois. Le projet est placé sous la tutelle du Ministère de l'Energie des Mines et des Carrières. A termes, la centrale sera sous la gestion de Société Nationale d'électricité du Burkina. L'énergie produite par la centrale permettra de soutenir les charges de la SONABEL. La particularité de cette centrale réside dans le volet du stockage. Le stockage permettra un lissage du réseau et de faire face aux perturbations du réseau liée aux intermittences.

2.1. Domaines de résultats du projet

Le projet permettra :

- d'augmenter la production nationale du pays,
- d'augmenter le taux de couverture et d'accès à l'énergie du pays,
- de disposer d'ouvrage de régulation du réseau à travers le stockage prévu,
- de raccorder l'aéroport au RNI,
- de fournir une énergie stable à l'aéroport,
- d'augmenter notre part d'énergie renouvelable dans le pipeline de nos productions,
- de baisser les coûts de production énergétiques de la SONABEL,
- renforcer les capacités des acteurs du secteur de l'énergie à travers des stages de formation.

2.2. Résultats attendus

Au terme de la mise en œuvre du Projet, les principaux résultats attendus sont les suivants :

- une centrale de 25MWc avec un système de stockage de 5MW/20MWh sont installés ;
- 45 Gigawattheure d'énergie est injecté au réseau annuellement ;
- l'aéroport de Donsin est raccordé au Réseau National Interconnecté (RNI)
- 50 000 nouveaux abonnés,
- la formation de plus de 50 cadres du secteur de l'énergie.

3- COUT DU PROJET ET CARACTERISTIQUES DU FINANCEMENT

3.1- Coût du programme

Le coût total du projet est évalué à 355 090 000 RMB, soit 29 383 697 500 FCFA HT/HD. Il est financé par la banque Import-Export de Chine (EXIMBANK).

3.2- Caractéristiques du financement

Les conditions relatives à la mise en œuvre de l'accord de financement sont les suivantes :

Montant du financement	355 090 000 RMB, soit 29 383 697 500 FCFA HT/HD
Date de signature de l'accord	29 septembre 2023
Taux d'intérêt	1%
Maturité du prêt	20 ans
Différé d'amortissement	5 ans
Commission d'engagement	0,25% par an sur le solde non décaissé
Date de clôture du projet	31 décembre 2029
Durée d'exécution du projet	15 mois

CONCLUSION

De ce qui précède, il ressort que le financement permettra au Projet de construction de la centrale solaire de 25 mégawatts crête avec stockage de 5 mégawatts et 20 mégawatheures d'atteindre ses objectifs. Il s'agit pour ce projet de contribuer à améliorer la fourniture des services énergétiques du pays et développer le tissu socio-économique et rendre le pays plus autonome au plan énergétique.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective


Aboubakar NACANABO

Chevalier de l'Ordre au Mérite de l'Economie et des Finances

